

ANNONCE DE LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE AQUATIQUE MULTIFONCTIONNEL

Partenariat efficace et projets pédagogiques à développer

(Lévis, le mardi 30 août 2016) – La Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) accueille avec enthousiasme et grande satisfaction l'annonce, faite par la Ville de Lévis ce matin, de la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel aux abords de l'École secondaire de l'Envol dans le quartier Saint-Nicolas.

Une entente de partenariat à être conclue entre la Ville de Lévis et la Commission scolaire des Navigateurs prévoit notamment la cession d'un terrain appartenant à la CSDN et l'offre de plages d'utilisation des différents plateaux du complexe. Selon le communiqué émis par la Ville de Lévis, ce complexe aquatique comportera un bassin de 25 x 25 mètres et dix couloirs de natation, un bassin récréatif, des tremplins et plates-formes pour plongeurs, des vestiaires, des salles polyvalentes et des bureaux, des estrades, ainsi qu'une salle de conditionnement physique. De plus, la Ville de Lévis profitera de cette occasion pour y ajouter une salle communautaire et des studios de danse.

« Nous sommes évidemment très contents de cette annonce. Il s'agit d'un projet gagnant-gagnant dont nos élèves pourront grandement bénéficier », s'est réjoui le président de la CSDN, M. François Caron.

Pour la commission scolaire, ce nouvel équipement permet de rêver au développement de projets pédagogiques particuliers à caractère sportif et artistique à l'École secondaire de l'Envol ainsi qu'à l'ajout de nouvelles disciplines pour les Programmes Arts-Langues-Sports (PALS) qui pourront, eux aussi, bénéficier de ces nouveaux plateaux dans la partie Ouest du territoire de Lévis.